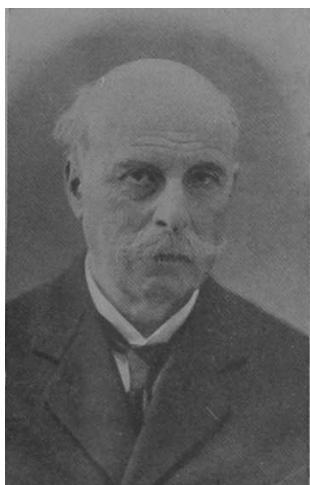


M. Tobie ROBATEL *Ancien Président de l'Association*



Le 31 juillet 1935 ont eu lieu, à Lyon, les funérailles de notre ancien Président, M. Robatel, Ingénieur constructeur, Président du Conseil d'administration des Ateliers Robatel, Buffaud et Cie, dont nous avons annoncé le décès dans le numéro d'août de « Technica ». Ce fut une belle et émouvante manifestation de sympathie et de regret à l'égard de notre camarade dont la carrière fut si droite et si belle. Une foule considérable représentant la Société, l'Industrie et les Œuvres Lyonnaises s'y pressait et, après la cérémonie en l'église Saint-Pothin, écouta avec recueillement les éloges funèbres prononcés par MM. Putinier, au nom du Conseil général et du Conseil d'administration de l'Asile départemental ; Thomay, au nom de l'Association des Anciens Elèves de la Martinière dont le défunt était Président ; Perret, au nom de l'Association d'Orientation Professionnelle ; Weitz, au nom de la Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques ; Dupin, au nom de l'Enseignement Technique ; Rigollet au nom de la Fondation Martin.

A tous ces hommages nous voudrions joindre celui notre Association dont, pendant plusieurs années, M. Robatel dirigea les premiers pas. Nous rappellerons donc ici ce que fut la vie de celui qui tint une si grande place dans l'industrie lyonnaise.

Né à Lyon, en 1850, Tobie Robatel, après avoir fait ses études secondaires au Lycée de Lyon, reçut sa première formation technique à l'Ecole de la Martinière d'où sont également sortis tant de nos camarades. Puis il entra à l'Ecole Centrale Lyonnaise, alors dans ses débuts, et il fit partie de la promotion 1867.

A sa sortie de l'Ecole il s'orienta d'abord vers l'industrie chimique et pendant dix années, interrompues par son engagement en 1871 A la 5^e Légion du Rhône, il apporte toute son intelligence et son désir de perfectionnement dans l'étude des produits tinctoriaux dérivés de la fuschine.

Mais c'est dans la métallurgie qu'il devait donner la pleine mesure de son intelligence et de ses rares qualités.

Entré dans cette industrie, en 1878, par son mariage avec la fille de M. Benoît Buffaud et devenu ainsi le collaborateur et l'associé de ce dernier, il devait jusqu'à sa mort, c'est-à-dire pendant près de 60 années, travailler sans relâche à la prospérité de la Maison dont il était devenu l'un des chefs. Perfectionnant sans relâche ses constructions, il rend à l'industrie de la teinture, ainsi qu'à de nombreuses industries chimiques, qui lui doivent de nouvelles machines, des services signalés et il contribue pour une large part à étendre au loin le renom de la mécanique lyonnaise. En même temps, son esprit ingénieux et inventif s'intéresse à toutes les nouveautés dans différents domaines tels que la production de l'énergie électrique, les transports sur rail, etc.

Mais son activité ne se bornait pas à ses propres intérêts. Entré au Conseil de la Chambre Syndicale des Industries Métallurgiques, à la mort de son beau-père, il en devint bientôt le secrétaire général, puis il en exerça, durant de nombreuses années, la présidence et son rôle dans le développement de cette organisation fut essentiel.

Juge et Président de Chambre au Tribunal de Commerce, membre de la Chambre de Commerce de Lyon, administrateur de la Caisse d'Epargne, plus

tard administrateur de la Foire de Lyon, partout ses avis étaient écoutés avec la considération qui s'attache à la compétence et la déférence qui est due à l'égard d'un homme de son caractère. Au delà même de notre ville et de notre région, dans les groupements professionnels auxquels il appartenait son influence était grande.

Chargé par le gouvernement en 1914 d'organiser dans notre ville la fabrication des munitions, il sut donner à celle-ci une vive impulsion et rendit à la Défense Nationale des services inappréciables. L'après-guerre devait lui permettre de jouer un rôle non moins important dans la réorganisation de l'industrie métallurgique à laquelle il donna son statut et qu'il orienta vers l'acceptation des disciplines collectives.

Il devait aussi travailler à faire pénétrer dans le patronat la notion de la responsabilité sociale. C'est à lui que l'on doit en partie la création, à Lyon, des allocations familiales et surtout des œuvres d'apprentissage et d'orientation professionnelle.

Son dévouement aux œuvres sociales lui avait valu la médaille d'or de la Mutualité et, en 1934, le Gouvernement reconnaissant les services éminents qu'il avait rendus à l'industrie et à l'enseignement technique, le faisait commandeur de la Légion d'Honneur.

Nous en avons assez dit du caractère de notre regretté camarade pour faire comprendre, sans insister longuement, le rôle qu'il joua dans la création et le développement de l'Association E.C.L. Il fut, en 1866, du petit noyau des membres fondateurs de notre groupement et, quatorze ans plus tard, il s'inscrivit parmi les premiers membres à vie. Dès lors et pendant de nombreuses années on trouve son nom dans les comptes rendus de toutes les manifestations écelistes ; c'est lui, par exemple, qui avec deux autres camarades : Guigard et Guinand, assumait, en 1879, l'organisation de réunions hebdomadaires avec cotisations supplémentaires destinées

à fournir à notre Association les ressources matérielles dont elle avait besoin.

En 1890, M. Robatel fut élu, pour la première fois, Président de l'Association, fonctions qu'il exerça jusqu'en 1892 et qui lui furent renouvelées, de 1894 à 1896, puis de 1897 à 1902. Si les circonstances ne lui permirent pas de donner dès ce moment à notre Association l'essor qu'elle a pris par la suite, M. Robatel n'y consacra pas moins ses efforts persévérants, et l'activité qu'il apportait dans toutes les tâches auxquelles il se dévouait. Nous lui en restons profondément reconnaissants.

Plus tard, rentré dans le rang, il continua à s'intéresser vivement à l'Association E.C.L., - dont il suivait avec satisfaction le développement, - ainsi qu'à l'Ecole, dans le Conseil de laquelle il avait accepté d'entrer et où il siégeait encore il y a un an.

Que pourrions-nous ajouter pour compléter ce portrait bien insuffisant de notre regretté ancien Président. Homme de devoir attaché passionnément aux œuvres qui lui paraissaient nécessaires, il était aussi un homme de foi aux convictions profondes, un lettré et un artiste, musicien de talent qui trouvait ses jouissances les meilleures dans la compagnie des maîtres anciens et modernes ; enfin un époux et un père de famille admirable pour lequel le bonheur de son foyer était la plus douce des tâches.

Nous nous inclinons devant sa mémoire et nous renouvelons à Mme Robatel et à ses enfants, particulièrement à notre camarade Georges Robatel, le témoignage de nos regrets et de notre respectueuse sympathie.